

Réunion du CA du 06 Décembre 2007

RD non officiel selon mes notes personnelles

Patrick Capolsini

Accueil et bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre conseil.

POINT 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 27 septembre 2007.

Petites remarques de P. Capolsini. Adopté, 1 abs.

POINT 2 : Intégration de l'antenne de la Polynésie française de l'IUFM du Pacifique -information-

Intervention de Marc Debenne (chargé de mission pour l'intégration de l'IUFM). Depuis mi novembre : arrivée d'un directeur pédagogique (Inspecteur d'Académie). Réunion du CA de l'IUFM et du conseil d'antenne de PF durant la semaine du 22/11/07 → nombreux échanges au cours de cette semaine.

- Le problème de la comptabilité doit être réglée AVANT intégration
- Conseil d'école doit en principe accueillir 2 PRU et 2 MCF MAIS aucun enseignant-chercheur de l'UPF ne fait assez d'heures à l'IUFM pour être éligible → difficulté
- Particularités de la formation des maîtres (stages et autre) implique une organisation propre à l'IUFM → certains services actuels de l'IUFM devront perdurer après intégration
- Avis nécessaire du conseil des ministres de la PF ou de l'assemblée de la PF : à clarifier.
- Les contrats quadriennaux de l'IUFM et de l'UPF seront traités en parallèle par les experts du Ministère
- Mise en place par l'université du « continuum Licence – IUFM ». C'est à dire que les étudiants de Licence doivent pouvoir être accueillis, dès leur première année à l'UPF, comme de futurs étudiants de l'IUFM (Professorat des Ecoles ou Professorat des Lycées et Collèges). Il ne s'agit pas de mettre en place de licence pluri-disciplinaires mais bien d'accompagner ces futurs étudiants au cours de leur cursus de licence « classique »
- Les étudiants sortants de l'IUFM doivent-ils être en possession d'un MASTER en fin de cursus ? C'est un point évoqué par les politiques en métropole mais rien n'est certain de ce coté là.

POINT 3 : Election du vice-président étudiant.

(Mes excuses pour d'éventuelles erreurs d'orthographe des noms de famille)

Elections partielles du 15/11/07 → nouveaux choix du VP étudiant. Les étudiants se sont réunis et proposent deux noms sur lesquels il nous faut voter :

- Viviane VERCHEL (MASTER 1 de Droit en Formation Continue)
- Jimmy CLARCK (L1 de Sciences Physiques)

Brèves interventions des deux candidats présentant leurs candidatures. Petites questions posées aux candidats qui évoquent les problèmes de sécurité, de logement, de transport, de bourses, ...

Vote à bulletin secret : 6 Verchel, 15 Clarck, 1 Blanc, 1 nul

Désignation du représentant étudiant au bureau.

Proposition des étudiants : le VP étudiant serait le représentant au bureau (cela a été la pratique jusqu'à présent) donc désignation de Jim Clarck : unanimité.

Désignation des représentants étudiants au sein des différentes commissions.

Propositions des étudiants :

FSDIE : Pascal LONGEON, Jim CLARCK, Charly AITAMAI, vote à main levée : unanimité.

Œuvres universitaires : Moehau FORTEZ, Viviane VERCHEL

Comité Hygiène et Sécurité (2 titulaires : Tinhau LEU, Pascal LONGEON + 2 suppléants : Céline CASAUBON, ?? AITAMAI, vote à main levée : unanimité.

Conseil de la Documentation : pas de changement

POINT 4 : Questions financières et comptables :

➤ 4.1 Extension de l'université.

- nous avons obtenu notre permis réservé ce qui nous permet de ne pas perdre trop de temps.
- au mieux livraison des bâtiments fin 2008 ou début 2009
- restructuration (budget de 137 MFCP) apparaît comme plus lourde que prévue, de grosses difficultés financières se font jour

- le nouveau PGA de la commune de Punaauia nous impose la construction d'un parking de 76 places (coût : 55 MFCP) et réfection des climatisations et des étanchéités de toitures (env. 66 MFCP)
- 55 + 66 = 121 MFCP à financer sur les 137 MFCP de la restructuration → demande de financement exceptionnelle auprès du Ministère mais grosse difficulté liée à l'absence de contrat Etat-Pays.
- → dans l'état actuel, nous ne pouvons financer QUE les parkings, les climatisations, les étanchéités et la mise aux normes de l'électricité
 - 4.2 et 4.3 Projet de budget 2008 consolidé :
 - l'Université de la Polynésie française ;
- Nouvelle présentation budgétaire plus lisible (dans le cadre de la LOLF bien entendu)
- Recettes de 2007 reconduite à l'exception des crédits du plan quadriennal dont seul 50 % sont provisionnés
- Bases de recettes retenues : nombre d'étudiants identiques à 2007-08, maquettes existantes, Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) inchangée
- Ajustement lors des DBM N° 1 et N° 2 après signature du contrat quadriennal (et donc connaissance des sommes attribuées dans le contrat)
- 300 000 FCP provisionnés pour chacun des 5 laboratoires en demande d'habilitation afin que ces laboratoires puissent fonctionner en début d'année

Vote montant budget initial : 1 abs.

- les Œuvres Universitaires.

Vote montant budget initial : unanimité.

- 4.4 Adhésion de l'AMUE.

Adhésion à l'AMUE (Agence de Mutualisation des Universités et Etablissement). Adhésion demandée = 2 180 Euros. Intérêt : bénéficiaire de formations éventuelles et d'une structure d'information juridique et comptable qui était gratuite jusqu'alors et qui devient maintenant payante.

Vote unanimité.

POINT 4 Bis : Accueil d'un maître de conférences en détachement pour 6 mois.

Il s'agit du retour de Jean-Michel CHARPENTIER (Chargé de recherches au CNRS) afin de terminer les enquêtes de terrain concernant l'atlas des langues polynésiennes dont le premier volume est en cours d'édition aux éditions MOUTON. C'est un très gros travail scientifique qui touche à son terme.

Sur support budgétaire du PRU de géographie (Decoudras) avec un terme fixé au plus tard au 31/08/07 et un début probable en Mars 2008. Il aura une charge d'enseignement de 25 heures à assurer en remplacement d'une mission qui était programmée.

Vote à l'unanimité.

POINT 5 : Demande d'habilitation de la maquette de la licence professionnelle sur les activités marines en milieu insulaire, corallien, tropical.

Lors du dernier CA, le principe avait été adopté, il faut maintenant adopter la maquette. Cette LP n'ouvrira qu'à la condition d'obtenir un financement de partenaires locaux (services de la pêche, perliculture,

Remarque de P. Mery sur le mode de fonctionnement de la commission d'habilitation des LP, il suggère d'ajouter un petit document insistant sur l'implication et l'intérêt des professionnels pour cette licence. Peut-être une lettre d'intérêt commune des professionnels concernés.

Vote à l'unanimité.

POINT 6 : Formation continue :

Intervention du chargé de mission pour la formation continue : Jean Paul PASTOREL

- 6.1 Bilan d'activité.

Année 2006-07 : 44 formations (43 l'an dernier), 694 inscrits (634 l'an dernier), 4 661 heures dispensées (4 381 l'an dernier), 159 enseignants et formateurs (95 l'an dernier).

- Question de P. Capolsini sur nos éventuelles interactions avec la CCISM (qui construit actuellement un gros bâtiment à destination de la formation). Réponse : nous avons très peu

de rapport avec la CCISM mais il importe d'avoir connaissances de leurs projets afin de ne pas être en concurrence stérile.

- Demande d'une meilleure diffusion du catalogue des formations proposées par l'UPF.
- Un tout nouvel accord pour l'organisation de la formation professionnelle continue dans les entreprises vient d'être signé et pourrait constituer une source importante de demandes nouvelles pour la FC
- Plus de discussion avec les organisations patronales est nécessaire.
- Comment pourrions nous récupérer une partie de nos étudiants en situation d'échec

- 6.2 Bilan financier.

Résultat net sur 2007 : bénéfice de presque 7 MFPC en plus de son propre fonctionnement.

- 6.3 Résultats aux examens.

Tableaux détaillés. Quelques questions.

- 6.4 Convention (IED).

Adopté à l'unanimité.

- 6.5 Règlements des études DU :

- « Métiers de l'audiovisuel ».

- « Gestion des ressources humaines ».

Adopté à l'unanimité.

- 6.6 Nouvelle formation : préparation à l'examen au CRFPA (maquette et budget prévisionnel).

CRFPA = Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats. Demande du bâtonnier de PF qui dit être prêt à mettre en place cet examen. La formation serait financée par ailleurs. Nouvelle récente (date d'hier), le conseil de l'ordre des avocats s'oppose à la mise en place de ce diplôme → formation sans doute abandonnée !

POINT 7 : Relations Internationales « conventions » entre l'UPF et :

- L'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande.

Accueil de 4 étudiants Samoans.

- The University of California (Berkeley).

Convention cadre pour échange d'enseignants et chercheurs et étudiants de troisième cycle.

- The University of the South Pacific (USP).

POINT 8 : Conventions (pour vote et/ou pour information).

- CGPNI pour le nettoyage de tous les bâtiments de tous les sites de l'université : environ 15 MFPC par an. A noter que le chantier est trop gros pour nombre d'entreprises qui refusent un chantier aussi important. Voté à l'unanimité. Seuls le CIDO, le RU, la halle des sports et la BU sont confiés à la SODEXHO : environ 3 MFPC par an

- Participation de 350 000 FCP de l'UPF avec l'association du FIFO pour l'organisation du festival

- Conventions diverses sur les vérifications obligatoires de sécurité (alarmes, extincteurs, ascenseurs, équipements sportifs, ...)

POINT 9 : Utilisation du logo de l'UPF.

Par l'Institut Louis Malarde dans la cadre du partenariat UPF – ILM – IRD. Les conditions d'utilisation du logo doivent être précisées (courrier envoyé au Directeur de l'ILM pour demander ces précisions) et la demande sera soumise à nouveau lors d'un prochain CA.

POINT 10 : Propositions des étudiants.

- Installation du tri sélectif ? Nous entrerons en contact avec la SEP et la commune pour l'installation de bacs sélectifs.

- Mise aux normes pour les accès handicapés : problème d'un passage peu adapté entre bâtiments E et F. L'endroit sera aménagé en urgence.

- Question au vice-recteur : versement MENSUEL de la bourse d'Etat. Réponse du vice-recteur : le versement mensuel suppose que les attestations d'assiduité soient fournies à des dates très précises. Une lettre de Monsieur St Girons parlant de ce point est lue et indique que le versement

des bourses en début d'année pourrait intervenir dès le mois de Septembre en non à terme échu. Ce paiement dès Septembre pourrait être mis en place en PF.

- Retrait des deux agents (gardien et accueil) chez nous depuis 10 ans et devant être réintégrés dans les effectifs du Haut Commissariat. La motion votée lors du dernier CA et transmise au HC est restée sans effet. Les agents en question sont convoqués ce jour même au HC pour se voir notifier leurs nouvelles affectations à compter du 1/01/08. De manière plus large, la sécurité sur le campus est de plus en plus problématique. Une suggestion est faite sur l'éventuel recours à des contrats aidés par le Pays ou la commune pour des gardiens.
- Disparition de l'infirmière sur le campus : véritable problème de santé sur le campus !!! Interpellation du représentant du Ministre de la Santé qui indique qu'il entrera en contact direct avec l'UPF pour voir ce qui peut être fait pour l'éventuelle remise à disposition d'un(e) infirmier(e). Dossier à suivre.
- Organiser, gratuitement ou à coût moindre, la Formation aux Premiers Secours pour les étudiants.

POINT 11 : Informations et questions diverses.

- Joël Henrion, notre agent comptable, nous quitte en début d'année 2008, remerciements de la Présidente pour son travail.
- Ce conseil est le dernier pour nos représentants. Les ordonnances concernant la PF et la NC concernant la loi Péresse ne sont pas encore parues → prochaines élections les 26 et 27 février prochains « sous l'ancien système »
- Demande du Ministre de la santé : augmentation du numerus clausus de PCEM 1 et début des études pour l'éventuelle ouverture d'un PCEM 2 en PF dans le cadre de l'UPF. Réponse de la Présidente et diverses interventions du représentant du Ministre de la santé, du vice-recteur et du directeur du département des Sciences.

Séance levée à 11h45.